

## Laura VIVIAN vous annonce un grand héritage

Vous recevez un courrier plutôt plaisant de **Laura VIVIAN**, « star de la voyance à distance » : « *Je vous le confirme noir sur blanc par l'intermédiaire de ce courrier. Voici votre dossier de grand héritage de M. Jacques MARCHAND : votre grand jour de gloire est arrivé !* »

Pour faire simple : **Jacques MARCHAND** est un ancien ami personnel de **Laura VIVIAN** et a fait fortune dans l'industrie et les finances. Puis, lassé de cette fortune, il a décidé de devenir druide et a abandonné tous ses biens. La confrérie Druidique a été chargée de redistribuer cet héritage colossal et cette mission a été plus spécialement confiée à **Laura VIVIAN**.

Et c'est vous que **Laura VIVIAN** a choisi. Incroyable, non ?

Effectivement, cette histoire abracadabrante ne mérite pas d'être crue : une discrète mention indique que l'identité et la photo de **Laura VIVIAN** ne sont pas contractuels (*en décodé : Laura VIVIAN est une pure fiction*), un droit de timbre de 35 € vous est réclamé au titre des formalités de transfert (*ce même courrier adressé à des dizaines de milliers de destinataires va engendrer un flux non négligeable de règlements de 35 €*).

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

